

Commission d'enquête
sur la politique d'achat par Hydro-Québec d'électricité
auprès de producteurs privés

[Commission Doyon]

novembre 1995 à mars 1997

Extraits du document P-851

Négociation et signature des contrats d'achat d'électricité avant l'APR-91 et
dans le cadre de l'APR-91, Hydro-Québec, 29 août 1996*

* APR-91, Appel de propositions restreint, 1991

John Burcombe

10 décembre 2003

Mouvement Au Courant, 4711, ave Palm, Montréal (Québec), H4C 1Y1
tél. (514) 937-8283, téléc. (514) 937-7726, aucourant@sympatico.ca



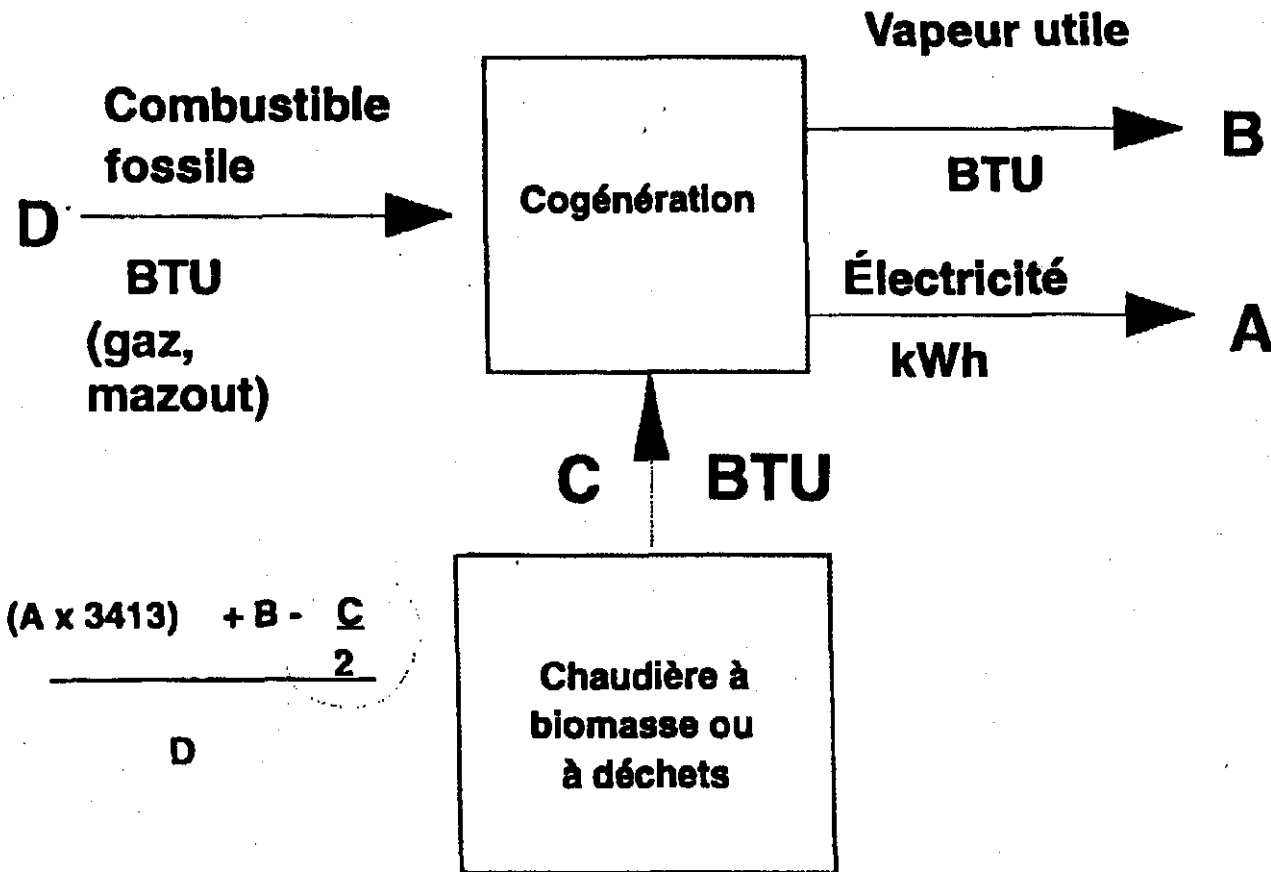
Sélection des projets de l'APR-91 (suite)

■ Phase II - Cogénération du gaz naturel

- ✓ priorité donnée aux projets de cogénération au gaz naturel ayant l'IPG le plus élevé
 - meilleure utilisation des ressources énergétiques
 - intégration au procédé industriel
 - maximise les retombées économiques au Québec

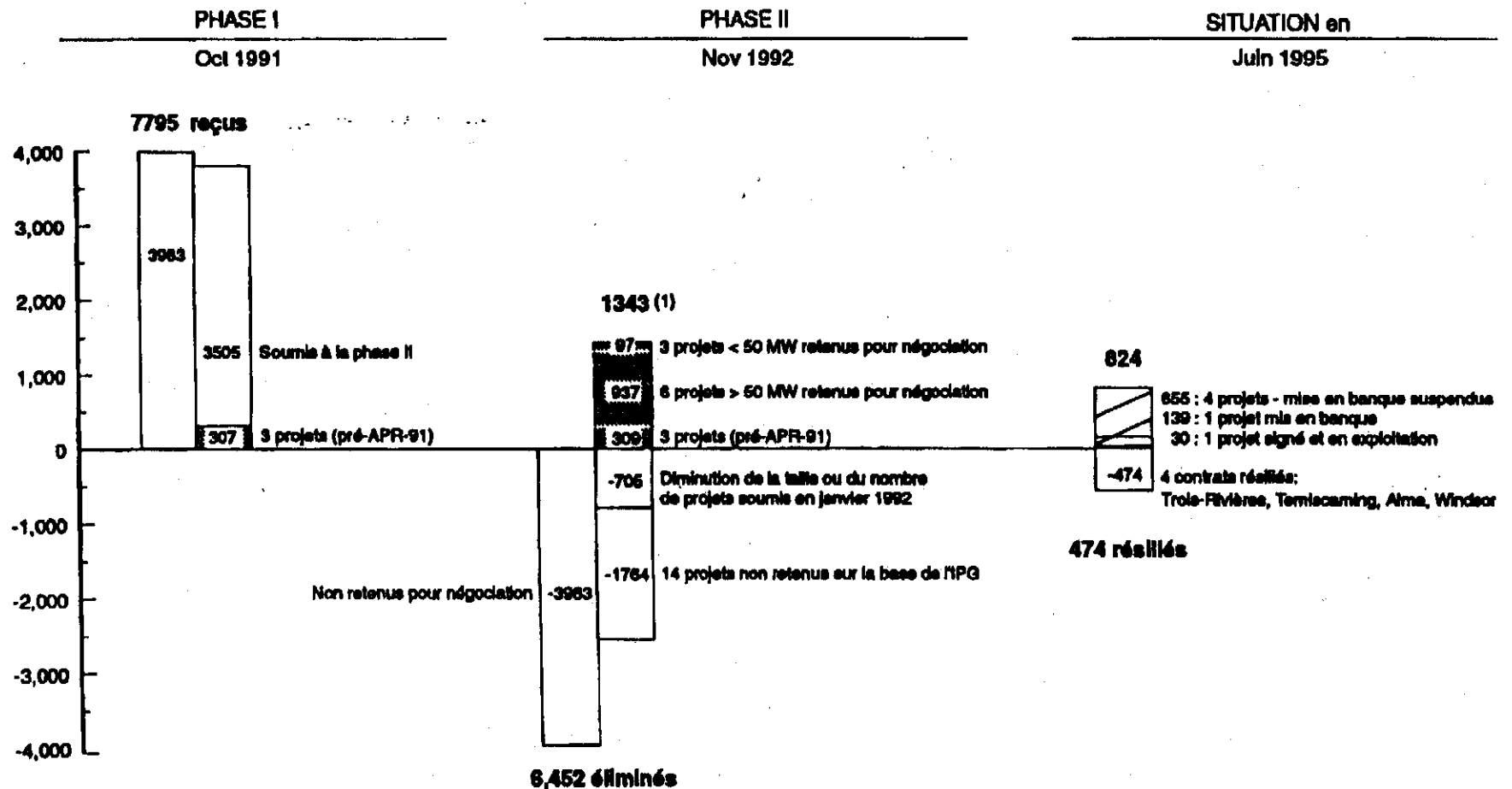
- ✓ l'IPG ne s'applique pas aux 3 projets de cogénération au gaz naturel retenus à la Phase I (Kingsey Falls, Hull, Temiscaming).

Phase II - Indice de performance globale (IPG)



$$IPG = \frac{(A \times 3413) + B - \frac{C}{2}}{D}$$

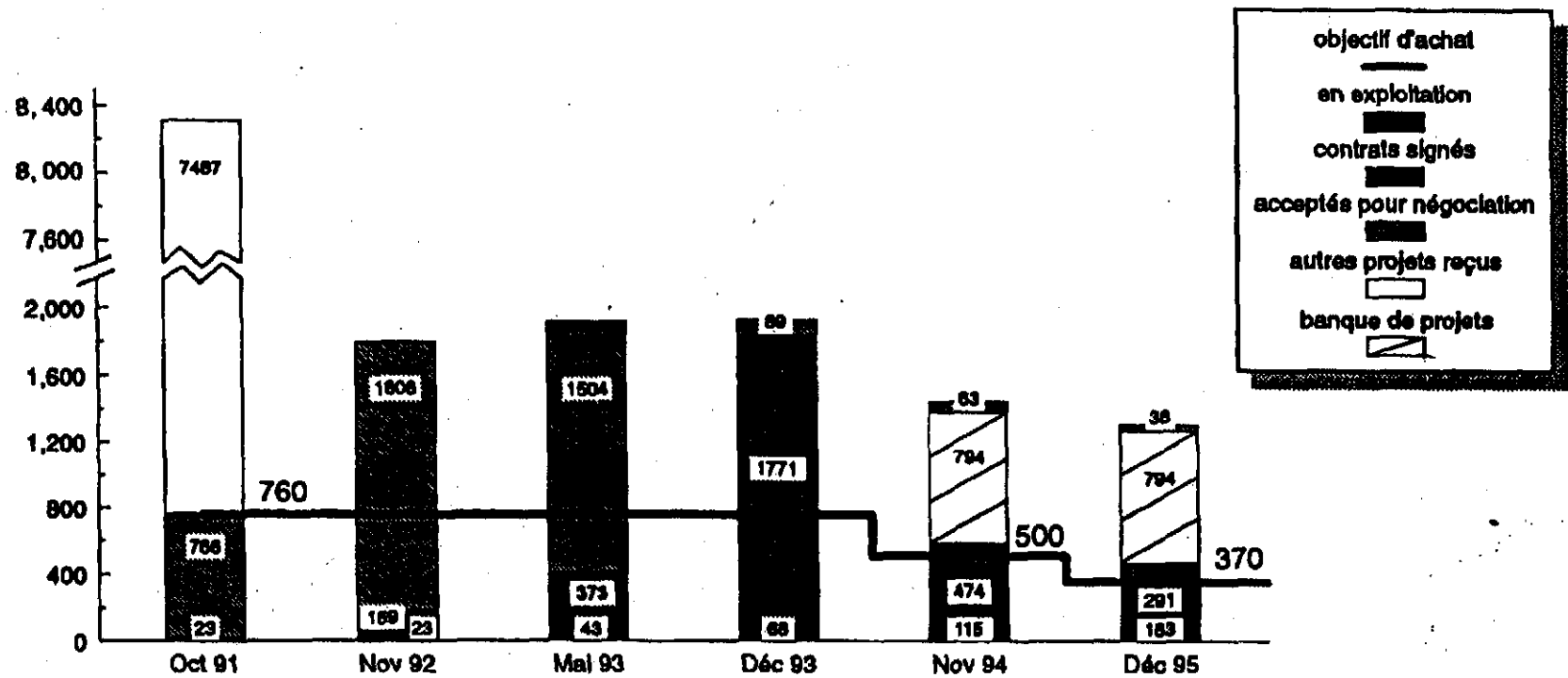
Sélection des projets de cogénération au gaz naturel (MW)



Colonnes de gauche : projets d'énergie fossile, de base ou de pointe, sans cogénération
 Colonne de droite : projets de cogénération au gaz naturel

(1) Des 12 projets retenus pour négociation, 10 ont fait l'objet d'un contrat avant le 15/12/93 et les 2 autres ont été abandonnés (C.C.U.M. et St-Jérôme).

Évolution de la stratégie d'achat de l'APR-91 (MW)



- ♦ Oct 91 - Fin de la phase I (incluant projets hydrauliques reçus jusqu'au 31 décembre 1991).
- ♦ Nov 92 - Fin de la phase II : 3 projets de cogénération au gaz naturel < 50 MW retenus le 16 juin 1992 et 6 projets > 50 MW retenus le 6 novembre 1992.
- ♦ Mai 93 - Report au 15 décembre 1993 de la date limite de signature des contrats.
- ♦ Déc 93 - Fin de l'APR-91, mais certains projets du MRN n'ont pas encore fait l'objet d'un contrat.
- ♦ Nov 94 - Objectif révisé à la baisse à 500 MW en février 1994. Projets de cogénération au gaz naturel : 4 contrats résiliés (Temiscaming, Trois-Rivières, W. Alma) et négociation d'amendements pour la mise en banque des 4 projets suivants : Bécancour, Gatineau, Montréal-Est, Québec. Le projet de Hull est mis en banque.
- ♦ Déc 95 - Objectif révisé à la baisse à 370 MW en mars 1995. A cette date, Hydro-Québec suspend les négociations de contrats pour 38 MW d'énergie renouvelable. Sont également suspendues les négociations d'amendements pour la mise en banque de 855 MW de projets de cogénération au gaz naturel.



Aperçu de la situation au 31 décembre 1995 (suite) Cogénération au gaz naturel

	<u>MW</u>
■ En exploitation	
• Kingsey Falls	30
■ Mis en banque (période 1997-2000)	
• Hull	139
■ 3 ou 4 projets à mettre en banque (période 1997-2000)	
• Montréal-Est	216
• Gatineau	184
• Bécancour	136
• Québec	120
■ Résiliés	
• Alma	97
• Windsor	191
• Temiscaming	146
• Trois-Rivières	40